



Rapport de la Commission financière

Budget 2019

(du 14 novembre 2018)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la commission

Pour le PS:	M. Oguzhan Can M. Pascal Bühler Mme Silvia Locatelli M. Patrick Jobin	
Pour le PLR:	M. Daniel Surdez M. Christophe Ummel M. Alain Vaucher M. Cédric Haldimann	président
Pour le POP:	M. Julien Gressot M. Karim Boukhris M. Nathan Erard	rapporteur
Pour l'UDC:	M. Marc Schafroth M. Thierry Brechbühler	vice-président
Pour Les Verts:	Mme Monique Erard M. Sven Erard	

Composition du Conseil communal

Mme Katia Babey, présidente, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

M. Théo Bregnard, vice-président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Marc Arlettaz, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

Mme Sylvia Morel, directrice du dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines (DFER).

M. Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission financière s'est réunie à quatre reprises, soit le 24 septembre, le 24 octobre et les 5 et 14 novembre 2018.

Le Conseil communal a participé *in corpore* aux quatre séances de la Commission, accompagné de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances.

Présentation générale du budget 2019

Selon le plan comptable MCH2, le budget 2019 présente un déficit de 6.8 millions sans prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle. Pour rappel, le budget 2018 présentait un déficit de 5.2 millions après prélèvement de 10 millions à ladite réserve.

Comme les autres années, le Conseil communal a établi un déficit dit « économique » en retirant du budget des éléments jugés extraordinaires. Ces éléments sont cités en page 5 du rapport du Conseil communal. Ce déficit « économique » s'établit à 10.4 millions contre 15.7 en 2018 et 9.2 en 2017.

Revenus fiscaux

Après transfert d'un point supplémentaire au profit du canton, on constate une nouvelle baisse de l'impôt des personnes physiques liée notamment à la baisse de population de la commune.

Cependant, l'impôt estimé des frontaliers remonte au niveau de 2017. Le revenu de l'impôt à la source reste stable. Ceci peut être vu comme un signe de reprise économique qui ne se retrouve pas encore au niveau de la population résidente puisque celle-ci n'est pas encore taxée.

Pour les personnes morales, les estimations faites sur la base des décomptes fournis par le canton à fin août affichent également un retour au niveau de 2017, voire au-delà pour la part liée aux entreprises sises dans la commune, malgré la perte d'un point d'impôt. Il est à noter que les rentrées prévues au titre du fonds intercommunal sont nettement moins optimistes que les prévisions établies par le Conseil d'État.

Investissements

Le budget 2019 prévoit pour 23.5 millions d'investissements dont 12.2 millions sont financés par des taxes. Comme les années passées, les crédits qui ne pourraient être utilisés en 2019 pour des raisons pratiques seront repris pour réaliser un autre investissement. Ainsi, le montant alloué devrait être réalisé dans son ensemble. Cela change par rapport à la pratique antérieure qui consistait à augmenter le volume d'investissement tout en sachant que l'ensemble ne pourrait être réalisé.

Il est ici demandé une dérogation au mécanisme de frein à l'endettement.

Subventions et charges de transfert

Le groupe 36 « Charges de transfert » qui représente une dépense globale de 39.4 millions comprend aussi bien les subventions versées par la Ville que l'ensemble des coûts liés à des concordats ou règlements pour le financement notamment des transports, de l'aide sociale, de l'accueil pré- et parascolaire, ... À la demande de la Commission financière, le Conseil communal a changé la présentation de ce groupe pour mettre en évidence les dépenses sur lesquelles les autorités n'ont pas de prise.

Adoption des rapports des sous-commissions

Les sous-commissions se sont réunies les 22 et 23 octobre 2018. La Commission financière a passé en revue les rapports des sous-commissions lors de sa séance du 5 novembre 2018.

Prises de positions des représentants des groupes

Préavis du groupe PS

Le budget 2019 demeure le reflet d'une situation financière particulièrement difficile dont l'ampleur et la réalité consternante ne s'inversent pas depuis les comptes 2014. Malgré nos efforts sur tous les fronts possibles, les modifications intervenues ou prévues, loin de gommer les disparités, telles des vagues successives, contribuent à maintenir la Ville dans une situation précaire voire même à empirer sa situation.

Force est de constater que nous sommes aujourd'hui très loin des objectifs du rapport de novembre 2013 du Conseil d'État visant à l'harmonisation des clés de répartition des impôts entre l'État et les communes.

Malgré tout, le budget 2019 des investissements permet de voir l'avenir avec plus d'optimisme tant les projets prévus participeront à la vitalité et au rayonnement de notre ville. Ce budget permet également de préserver un soutien essentiel aux activités populaires, culturelles et sportives du tissu associatif, des commerçants et artisans qui font vivre La Chaux-de-Fonds.

Convaincus qu'il faudra s'unir pour inverser les tendances actuelles et éclaircir un avenir qui semble aujourd'hui pour le moins incertain, nous en appelons au sens des responsabilités de chacun-e et à l'esprit d'innovation qui a fait la réputation de notre région. Nous tenons encore à remercier l'ensemble des services et des collaborateurs pour les efforts fournis dans cette situation particulièrement difficile.

Nous soutenons l'acceptation du budget 2019.

Préavis du groupe PLR

La situation financière de notre commune reste très préoccupante et le déficit structurel reste très important.

Le Conseil communal est-il trop prudent dans l'établissement de ce budget 2019 ? Non. Nous en donnons les raisons : Nous sommes relativement proches de la limite inférieure de fortune nette en-dessous de laquelle nous n'avons pas le droit d'aller. Dans cette situation, nous devons être suffisamment rigoureux pour que seule une bonne surprise soit possible. Si certaines estimations de recettes sont conservatrices malgré la reprise économique, il faut aussi considérer l'endettement très important, duquel il faut freiner l'augmentation.

Nous constatons que le Conseil communal s'engage à faire des économies, à rendre plus efficace et à rationaliser le fonctionnement de la Commune. Cela prend du temps et nécessite de saisir des opportunités, qui souvent ne se présentent que dans des fenêtres temporelles précises. Le Conseil communal s'affiche clairement comme attentif à saisir les potentialités encore à venir et nous l'y encourageons. Même si cela s'accompagnera inévitablement de baisses de prestations.

Nous rendons attentif au fait que, au-delà de l'exercice 2020, les augmentations systématiques des salaires vont se remettre en route, faisant augmenter continuellement les charges de personnel, ce qui ne sera pas supportable.

Les représentants du groupe PLR à la Commission financière recommandent l'acceptation du budget 2019.

Préavis du groupe POP

Les années se suivent et le budget 2019 ressemble aux quatre qui l'ont précédé. Un cinquième budget de crise. Cette situation est d'autant plus inquiétante puisque depuis 2015 et malgré des efforts d'économies très importants, notre situation financière ne semble pas s'améliorer. Pis, si les hypothèses retenues par le Conseil communal pour l'établissement de son plan financier et des tâches se confirment, les déficits devraient encore s'accroître jusqu'à l'horizon 2022 en tout cas. Ceci malgré les efforts consentis par des services aujourd'hui en sous-dotation même après réorganisation ; ceci malgré des baisses de subventions drastiques qui mettent à mal nos associations ; ceci malgré la péjoration des conditions salariales du personnel ; ceci malgré la hausse de taxes et du prix des

prestations ; ceci malgré des investissements insuffisants ; et ceci sans hausse d'impôts.

Aujourd'hui, notre collectivité a accompli tout ce qui était en son pouvoir, elle a consenti de nombreux sacrifices.

Néanmoins, les commissaires POP acceptent ce cinquième budget de crise mais ce sera probablement le dernier. Tant nous sommes lassés par le fait que chaque franc économisé dans notre Ville soit englouti par un nouveau transfert de charges ou une nouvelle baisse de revenu imposés par le Canton.

Préavis du groupe UDC

En préambule, les représentants du groupe UDC recommandent d'adopter le budget 2019 tel que présenté. Bien que toujours déficitaire à hauteur de plus de 6 millions de francs, ce dont nous ne pouvons nous satisfaire, nous constatons que ce budget est en nette amélioration par rapport au budget 2018, hors prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle. Les efforts fournis ces dernières années doivent continuer et d'autres mesures plus restrictives doivent être mises en place afin de revenir à l'équilibre financier dans un délai raisonnable.

En ce qui concerne les investissements, il est important que la Ville poursuive sa politique bien que les moyens soient limités. La dérogation au frein à l'endettement ne doit pas devenir une habitude.

L'attrait de nouveaux contribuables dans notre commune étant un point clé afin d'apporter de nouvelles recettes liées à l'imposition des personnes physiques, il nous paraît important de soutenir de nouveaux investissements ambitieux mais qui, à terme, apporteront une plus-value non négligeable en termes de qualité de vie, de loisirs ou encore de mobilité.

L'Etat doit, quant à lui, prendre ses responsabilités vis-à-vis des communes. En effet, les reports de charges à répétitions n'aident en rien notre travail visant à rétablir des finances saines. Nous ne pouvons plus tolérer des telles pratiques qui nuisent au bon fonctionnement des communes Neuchâteloises et il est grand temps qu'au Château, les rois cessent de se servir dans les poches de la Cour.

Préavis du groupe des Verts

La lecture des différents documents du budget 2019 n'a pas été l'occasion de réjouissances. La Chaux-de-Fonds a mal à ses finances, et ceci même si on parle d'un « frisson » de reprise économique. Il est décourageant de constater que malgré un travail conséquent du Conseil communal et des services, le budget 2019 est encore loin de l'équilibre, même si certains secteurs ont encore vu fondre leurs moyens tant humains que financiers. Les nouvelles nous provenant du Château ne favorisent guère l'optimisme, car elles risquent, si elles sont concrétisées, de creuser encore notre déficit et d'annihiler tous les efforts si durement consentis.

Le canton impose certaines choses et ne les finance pas, baisse certaines subventions, reporte des charges.

Les recettes fiscales ne progressent pas (baisse de la population, conjoncture encore morose et réformes fiscales).

L'option des coupes n'ayant pas suffi, il faut changer de stratégie en trouvant de nouvelles recettes. L'augmentation de 3 points d'impôts ayant été refusée par le peuple il y a peu, il est nécessaire d'envisager d'autres sources de revenus. L'ultime option est de limiter, voire de supprimer des prestations jusqu'ici offertes à la population, mais lesquelles ? Comment éviter les effets « boules de neige » ou « domino » ? Comment économiser encore sans toucher à l'essence même qui constitue la ville de La Chaux-de-Fonds ?

Malgré ces constats alarmants et ces questionnements, les représentant-e-s « Verts » soutiendront le budget.

Adoption du budget 2019

Le budget 2019 des comptes de résultats et des investissements tel que présenté par le Conseil communal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de sa séance du 14 novembre 2018.

Adoption du rapport de la Commission financière

Le rapport de la Commission financière est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de sa séance du 14 novembre 2018.

Remerciements

La Commission financière remercie les membres du Conseil communal, ainsi que la cheffe du service des finances pour leur participation engagée et la qualité des réponses fournies. Elle tient en outre à remercier sincèrement le secrétariat du dicastère des finances, et plus particulièrement Mme Virginie Brahier, pour la rédaction des procès-verbaux des séances, ainsi que pour la logistique contribuant au bon déroulement des séances de la Commission.

Nos remerciements vont également et spécialement à toutes les personnes rencontrées durant nos travaux, ainsi qu'à l'ensemble des employé-e-s pour leur professionnalisme malgré les mesures qui leur sont imposées.

Pour la Commission financière
Karim Boukhris, rapporteur